



Association nationale  
des Théâtres de Marionnettes  
et des Arts Associés

# PROJETS 2023

# Sommaire

Préambule	1
1. Vers des états généraux des arts de la marionnette	2
2. Une observation des moyens de production des compagnies	2
3. Les Rencontres Nationales	3
4. Un dispositif de tutorat de pair·e à pair·e	4
5. Actions politiques et institutionnelles	5
6. Les groupes de travail au sein de THEMMA : une université permanente	7
7. Des rendez-vous professionnels sur tout le territoire	8
8. Information, ressource et mise en réseau au service de la profession	9

# Préambule

THEMAA, **outil de relation et de ressources**, représente, par la diversité et le nombre de ses adhérent·es, les intérêts du champ de la marionnette dans son ensemble. Observatoire actif du secteur, THEMAA se positionne comme un catalyseur des préoccupations communes de la profession et met en place des espaces de dialogues sur des problématiques collectives.

Au-delà, THEMAA défend globalement les intérêts du champ culturel, tous secteurs confondus en étant membre de l'UFISC, Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles, sur laquelle elle s'appuie pour **inclure les problématiques du secteur marionnettique et de ses arts associés dans le champ plus vaste des questionnements liés au spectacle vivant**. Plus largement encore, THEMAA s'inscrit pleinement dans la défense et le déploiement des valeurs de l'économie sociale et solidaire, et des droits culturels et humains.

THEMAA, en tant que tête de réseau, est **moteur de la structuration du secteur de la marionnette**. À l'heure où notre champ professionnel a acquis une certaine reconnaissance à travers un nouveau label d'État, une "nouvelle ère" s'annonce pour notre champ professionnel et THEMAA continuera à œuvrer à la défense de tout·es les acteur·rices qui font sa vivacité, en premier lieu les artistes et les compagnies, et devra continuer à être un espace de rencontre, partage et rassemblement du secteur, mais aussi un levier de mobilisation et d'action en proposant un cadre de réflexion transversale.

## 1. Vers des états généraux des arts de la marionnette

Le milieu professionnel de la marionnette a bien changé et s'est structuré depuis quelques décennies. La crise sanitaire a révélé les mutations nécessaires auxquelles le secteur aura à faire face dans les années à venir.

**Il est temps pour notre profession de se rassembler et de penser collectivement son avenir.**

Un des projets d'envergure de THEMMA, les *Rendez-vous du Commun*, trois cycles de journées de rencontres co-construites dans les territoires avec les acteur·rices des arts de la marionnette de chaque région, s'achève. Il a permis de mettre en place des outils du commun à réinvestir dans les futurs chantiers de l'association et de nourrir en 2024 les états généraux de la marionnette, qui, à l'instar des premiers états généraux de Strasbourg en 2008 et de ceux qui se sont tenus en clôture des *Saisons de la Marionnette* en 2010 à Amiens, permettront de mobiliser le secteur dans son ensemble afin d'opérer un **état des lieux de la profession et de faire le point sur les enjeux contemporains auxquels notre discipline est confrontée**. Ces états généraux seront organisés en collaboration avec Latitude Marionnette. THEMMA est accompagnée sur ce projet par Benoît Pinero et Pauline Quantin consultant·es culturel·les chez Ligjə.

### Objectifs :

- ◆ Travailler en synergie avec l'ensemble de la profession
- ◆ Clarifier l'état des besoins de la profession et tracer des perspectives d'avenir
- ◆ Témoigner de l'ensemble des travaux et de l'ensemble des points de vue des structures marionnette dans les territoires

## 2. Une observation du secteur

Le dernier état des lieux d'envergure du milieu des arts de la marionnette remonte à 2016. Il s'agissait d'une étude, *Les arts de la marionnette en France*, menée par Lucile Bodson en collaboration avec Patrick Boutigny et THEMMA et commandée par la Direction générale de la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication. THEMMA poursuit en 2023 le chantier d'observation du secteur initié en 2022.

Il est porté par un groupe de travail composé d'une demi-douzaine de membres bénévoles, des deux salariées de THEMMA et est coordonné par Réjane Sourisseau, chargée d'études indépendante et en parallèle associée à l'Université de Lille (master Métiers de la culture). Ce travail collectif contribuera à dégager des enjeux pour notre secteur et à alimenter les deux jours d'états généraux de la marionnette en 2024.

Parmi les objectifs de cet état des lieux, il s'agira d'abord de rendre visible l'ensemble des conditions réelles de la création d'un spectacle et de chiffrer, de valoriser les moyens, matériels et immatériels, monétaires et non monétaires, mobilisés par les compagnies pour penser et fabriquer des spectacles. Sur les 400 adhérent-es que compte THEMMA, les deux tiers sont des compagnies. Un panel d'une centaine de structures a été constitué en vue d'obtenir un échantillon de 100 répondants. Le panel prend en compte plusieurs critères : ancienneté, rayonnement géographique, spécialisation éventuelle, jeune public, etc. Pour chacune de ces structures, nous passerons au crible les trois derniers spectacles créés entre 2019 et 2022 et mettrons en lumière les sources de financement de chacune de ces oeuvres (coproduction, préachats, subventions...) mais aussi et c'est bien là ce qui nous importe le volume de part non monétaire ou non comptabilisée dans le budget réalisé (mise à disposition de matériel ou d'espace, etc.)

Les informations brutes issues des entretiens resteront internes à THEMMA dans le respect des règles de protection des données personnelles. Elles seront anonymisées et traitées de manière globale pour être ensuite partagées sous la forme d'une étude chiffrée enrichie de témoignages ciblé d'acteur·rices du secteur (artistes, chargé.es de production et diffusion...) et mise en perspective avec d'autres études telles que celle ou travaux de recherche.

### **3. Les Rencontres Nationales : "Puppet Zone - Contaminations Marionnettes et Écrans"**

Depuis 2001, THEMMA organise ses Rencontres Nationales qui ont pour but de tisser des liens entre les arts de la marionnette et d'autres secteurs professionnels, artistiques et de la recherche. Cet événement fédérateur permet d'explorer de nouvelles pratiques et de nouvelles esthétiques, tout en interrogeant les dynamiques de création, de transmission et de diffusion. Les Rencontres permettent aussi de faire un état de tendances perceptibles de la création contemporaine marionnettique tout en les mettant en perspective. Pour chaque édition, les Rencontres mettent en présence des artistes, des chercheur·ses et des étudiant·es des arts de la marionnette en relation privilégiée avec un autre champ professionnel.

Elles sont structurées en plusieurs temps, sur trois ans : après des laboratoires de formulation, recherche et expérimentation les deux premières années, les Rencontres Nationales se concluent la troisième année par un temps fort ouvert au public. De nombreuses traces documentent les expérimentations, dont une publication papier, dans le prolongement des Rencontres.

Entre 2021 et 2022, trois temps de laboratoire ont été menés et ont mis au travail praticien·nes du plateau de théâtre et praticien·nes de l'écran au sein d'espaces d'expérimentations spécifiques, avec comme point commun d'utiliser la marionnette comme médium dans leur travail. À l'automne 2023, entre Valence, Paris et Nantes, plusieurs jours de rencontres publiques vont inviter la profession à s'interroger sur tout un corpus de questions telles que les imaginaires, les récits, les corps des marionnettes et la relation qu'elles entretiennent avec les marionnettistes et leur environnement : comment tout cela est-il altéré par cette diversité de lieux, de régimes de présence et de possibilités d'interactions avec le·la spectateur·rice·visiteur·se ? Quelle nouvelle écologie apparaît ? Comment la caractériser ? Quelles lignes de partage observe-t-on ? Quels chemins de traverse entre ces différents territoires peuvent s'inventer ? Telles sont les questions initiales à partir desquelles le dispositif des Rencontres va s'articuler.

#### **4. Relance du dispositif de tutorat et des B.A.BA**

En 2014, THEMMA proposait un dispositif de coopération entre professionnel·les accompagnant la création : administratifs de compagnie(s) (chargé·es de diffusion, de production, administrateur·rices), doté de deux outils : le tutorat, et les journées de B.A.BA. Celui-ci a été suspendu en 2017 et, face au constat de la crise des vocations dans ces métiers de l'accompagnement de la création, THEMMA a décidé de le relancer pour la saison 2023-2024.

Les compagnies emploient des chargé·es de diffusion, de production et/ou d'administration. Ces professionnel·les, dont c'est souvent la première expérience en compagnie, se retrouvent pour la plupart seul·es, à assumer une activité conséquente, souvent multitâche. Iels sont amené·es à se questionner sur leurs relations au sein de la compagnie (et en particulier avec la direction artistique) autant qu'avec les partenaires de la compagnie (diffuseur·ses, institutions...) et manquent cruellement d'outils adaptés et d'informations pour assimiler les bonnes pratiques de leur métier.

- **Le tutorat** : 8 à 10 personnes, dont c'est le premier poste en compagnie, sont retenues pour être accompagnées par un·e collègue plus expérimenté·e, qui devient leur référent·e durant une saison. L'objectif du tutorat est d'accompagner la personne « tutorée » sur l'un des trois axes qui sous-tendent les B.A.BA : administration, diffusion et production.

Les engagements de chacun·e et les modalités de travail en binôme sont définis en début de tutorat, ainsi que des temps d'observation sur le terrain.

La participation aux trois journées de rencontre professionnelle des B.A.BA mis en place par THEMMA vient compléter ce dispositif. Le tutorat est ouvert à tout type de profil administratif. Il peut concerner des personnes qui travaillent (trop) souvent seules et désireuses d'avoir regards et conseils sur leurs pratiques.

- **Les journées de B.A.BA** sont des temps forts interprofessionnels qui agissent en complément du tutorat et permettent à la fois la transmission et le partage entre pair·es. Les « B.A BA » sont accessibles à tous·tes les membres de THEMMA. Des traces de ces journées (synthèses, supports de présentation des intervenant·es...) se retrouvent dans leur espace adhérent sur le site de THEMMA. Une attention particulière sera portée sur l'accès à ces journées aux artistes se retrouvant souvent obligé·es d'endosser les tâches administratives faute de moyens pour salarier des collaborateur·rices.

## **5. Actions politiques et institutionnelles**

- **Accompagner les évolutions du secteur :**

- THEMMA siège au comité de préfiguration du rapprochement structurel entre l'Institut International de la Marionnette - ESNAM et le Festival Mondial des Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières et contribue à la réflexion du projet de ce futur Pôle de référence de la Marionnette.

- À l'invitation du ministère de la Culture (DGCA), qui doit débiter prochainement une consultation de la filière Marionnette, THEMMA se joindra aux autres acteur·rices professionnel·les incontournables du champ disciplinaire (Le Pôle de référence de Charleville-Mézières, Latitude Marionnette, Artcena...) pour participer à ce chantier.

- **Accompagnement d'une réflexion les Lieux-Compagnie Missionnés pour le Compagnonnage :** un groupe de travail s'est remis en action et la reprise de travaux autour de la revendication d'une circulaire pour les Lieux-Compagnie Missionnés pour le Compagnonnage (LCMC) est de nouveau à l'ordre du jour. Les LCMC accueillent d'autres artistes, les conseillent, aident à la professionnalisation, développent de la formation, sous forme d'ateliers réguliers, de stages ou de master-class... Ce compagnonnage permet des échanges, des ouvertures vers d'autres arts, encourage des regards croisés entre artistes, rend possible les confrontations avec les publics, les expérimentations, la recherche, la fabrication, la transmission de techniques, de savoir-faire, d'histoires du métier...

THEMAA va continuer à accompagner cette dynamique en participant aux travaux de réflexion et en faisant remonter les revendications de ce groupe auprès des partenaires institutionnels avec toujours à cœur la nécessité, face au soutien affiché de l'État aux réseaux et structures labellisées, de réaffirmer l'indispensable soutien aux petites structures, et la défense de la diversité des acteur·rices artistiques et culturel·les.

- **Accompagner les dynamiques territoriales** : dans certains territoires émergent et/ou se déploient l'idée et la nécessité de créer des associations régionales d'acteur·rices de la marionnette. Les objectifs sont divers : porter des enjeux territoriaux, être légitimées en tant qu'interlocutrices des instances publiques territoriales, pouvoir bénéficier de soutiens financiers, etc. THEMAA souhaite contribuer à ces dynamiques en partageant une réflexion, rendue aujourd'hui nécessaire par un contexte plus complexe et plus politique (nouvelles grandes régions, l'émergence de Centres Nationaux de la Marionnette, existence de Schémas d'Orientation pour le Développement des Arts de la Marionnette). THEMAA continuera d'accompagner les acteur·rices dans les territoires avec en tête les questions suivantes : quels enjeux et objectifs, pour THEMAA et pour les associations régionales : distinctions et points de convergence, enjeux partagés ? Quel rôle pour THEMAA dans ces dynamiques ? En quoi et comment y contribuer ? Quelle relation et articulation entre les associations, au niveau des régions et avec le national ?
- **Réflexion partagée au sein de Scènes d'Enfance-ASSITEJ France** : depuis fin 2021, THEMAA fait partie du comité de pilotage de L'Enfance des arts, initié par Scènes d'Enfance et qui vise à mettre en valeur la pluridisciplinarité de la création jeune public et lui donner une visibilité politique à travers un nouveau temps fort : "L'Enfance des arts - Semaine du spectacle vivant pour les jeunes générations". Évènement fédérateur, cette semaine a pour but d'affirmer la place essentielle des enfants, acteur·rices et penseur·euses de leur temps, recherche "l'indiscipline des pluralités" et vise le croisement des arts dans la richesse de créations partagées. La première édition se tiendra en 2023. Des temps de réflexions collectives et des groupes de travail permettent de préparer collectivement ce temps fort.
- **Coopérations à l'international** : THEMAA, en tant que centre français de l'UNIMA s'est engagé avec UNIMA Italia et UNIMA Federación España depuis maintenant deux années à entretenir un dialogue afin de mieux appréhender nos réalités politiques et de pouvoir trouver des sujets communs. Nous souhaitons rapprocher nos organisations professionnelles pour construire ensemble des outils qui faciliteront la circulation des artistes et la mise en relation de nos travaux respectifs.

Les premières pistes de chantiers à venir, sont d'établir un réseau de lieux pouvant accueillir des artistes en recherche et/ou en formation, et de pouvoir partager les travaux autour de l'utilisation des matériaux pour la construction de marionnette les plus éco-responsables possibles.

- **Réflexion partagée au sein du spectacle vivant, avec l'UFISC (l'Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles)** : THEMMA est membre de l'UFISC. Être à l'UFISC c'est œuvrer, en lien avec d'autres organisations professionnelles, à une réflexion commune sur des problématiques touchant l'ensemble du spectacle vivant pour y partager les préoccupations et positionnements du secteur des arts de la marionnette, en portant haut les valeurs de la coopération et de l'économie sociale et solidaire.
- **Réflexion partagée à l'invitation du Syndeac** : en 2023, THEMMA va continuer à contribuer à la réflexion initiée par le Syndeac, Syndicat des entreprises artistiques et culturelles, qui a ouvert un groupe de travail auquel THEMMA et Latitude Marionnette participent. Il a pour objet de réfléchir collectivement aux enjeux et revendications à venir pour le secteur autour d'un « Plan pour la Marionnette ».

## **6. Les groupes de travail au sein de THEMMA : une université permanente**

- **Les créateur·rices-constructeur·rices de marionnettes** : ce groupe de travail s'est constitué pour réfléchir autour du métier de la construction de marionnettes. Le groupe communique par une liste de diffusion générale, se réunit plusieurs fois par an, travaille par sous-commissions. Il organise par ailleurs des « temps forts » (tables rondes, événements, expos, etc.) autour du métier pour augmenter ainsi sa visibilité publique, et fédérer les professionnel·les de la construction de marionnettes. Il poursuit un travail sur la dénomination légale liée au métier. L'objectif de cette reconnaissance est de permettre aux constructeur·rices de meilleures conditions d'exercice et une prise en compte de leurs droits. THEMMA poursuivra en 2023 les travaux autour de la reconnaissance de ce métier.
- **Le jeune public** : THEMMA œuvre depuis des années à ce que la marionnette ne soit pas cantonnée au jeune public, tout en appréciant la grande liberté artistique que la création à destination des plus jeunes leur procure. Aussi, THEMMA a souhaité se poser la question de ce que la marionnette et l'objet apportent de singulier aux créations pour le jeune public, le très jeune public et l'adolescence. Depuis 2020, THEMMA est représentée dans le collège des « Associations fédératrices » de Scènes d'Enfance-ASSITEJ France, association qui contribue à la définition de politiques culturelles en faveur de l'enfance et de la jeunesse. Une collaboration étroite avec Scènes d'Enfance-ASSITEJ autour du projet L'Enfance des arts se poursuivra en 2023 et 2024.

- **Observer pour mieux accompagner** : THEMMAA a lancé en 2022 un chantier d'observation du secteur. THEMMAA a confié la coordination de ce projet à Réjane Sourisseau, chargée d'étude indépendante et professeure associée à l'Université de Lille qui réunit autour d'elle dans un comité de pilotage les salariées de THEMMAA et six membres du conseil d'administration.

*Voir descriptif du chantier en page 3.*

- **La formation** : Le groupe de travail "Formation" qui était dormant à THEMMAA depuis la création du DNSP a repris vie. Des sujets d'actualité tels que la formation de constructeur·rice, et la dénomination métier qui en découle, ou encore la réforme de la formation continue sont à l'ordre du jour. Ce groupe de travail a été créé en coopération avec l'association Latitude Marionnette.

## **7. Des rendez-vous professionnels sur tout le territoire**

- **Présence de THEMMAA lors du Festival Mondial de Théâtres de Marionnettes de Charleville-Mézières (FMTM)** : une présence systématique de THEMMAA au FMTM de Charleville-Mézières a lieu lors de chaque édition. À cette occasion se tiendront diverses rencontres professionnelles : tables rondes, P'tit dej' de THEMMAA, rencontres en partenariat avec d'autres centres nationaux de l'UNIMA. Autant d'occasions de mettre en débat les actualités et problématiques du secteur.

- **Présence de THEMMAA lors du Festival d'Avignon en juillet** : THEMMAA organise annuellement le désormais traditionnel THEMMAA'péro, temps convivial permettant de réunir les acteur·rices de la marionnette et plus largement nos partenaires, ami·es, curieux·euses lors du festival d'Avignon. D'autres rencontres professionnelles auront lieu lors de ce temps fort pour mettre en débat les projets de THEMMAA ou intersectoriels.

- **Des rencontres professionnelles toute l'année** : THEMMAA met régulièrement en place des rencontres professionnelles en partenariat sur l'ensemble du territoire national et à l'occasion de temps forts de la marionnette ou du spectacle vivant à une échelle plus large. L'objectif est de soutenir des actions à échelle locale par une présence et/ou une réflexion partagée en mettant en questionnement des enjeux du secteur, des métiers, de la création.

## 8. Information, ressource et mise en réseau au service de la profession

- **Manip, le journal de la marionnette** : Manip poursuivra en 2023 et 2024 son travail trimestriel d'information, de valorisation, de mémoire, d'interrogation, de la création marionnettique, de l'actualité et des problématiques du secteur. Manip est distribué aux adhérent·es de THEMAA mais également, pour sensibiliser et favoriser la découverte des arts de la marionnette, à des acteur·rices culturel·les généralistes, institutions publiques, média...
- **Le site de THEMAA** : contributif, il permet la valorisation des informations et actualités de ses membres et propose des actualités professionnelles, institutionnelles et juridiques mises en ligne régulièrement, des appels à projets et à candidatures mis à disposition des usager·es du site, et proposés en avant-première et en exclusivité temporaire aux adhérent·es, des pages ressources réservées aux membres.
- **Newsletter mensuelle** : elle est envoyée à plus de 3200 contacts de compagnies, programmateur·rices, élu·es, universitaires, bibliothèques, médias et publics intéressés par les arts de la marionnette. Cette communication est complétée de « Flash Actu » thématiques ponctuels.
- **La marionnette dans tous ses étés** : Un document numérique intitulé "La marionnette dans tous ses étés" sera envoyé par mail aux destinataires des *newsletters* de THEMAA. Il permettra de relayer les spectacles et activités des membres durant la période estivale via un agenda dédié sur le site de THEMAA. Cet outil remplacera la carte postale existant depuis 2021.
- **Réseaux sociaux** : THEMAA va continuer à informer sur les réseaux sociaux. Tout d'abord, via la page Facebook "THEMAA Asso" qui relaye des informations concernant les stages, formations et festivals organisés par les membres, des actualités de la profession et du secteur du spectacle vivant, ainsi que les événements organisés par THEMAA. Et également via la page « Manip, le journal de la marionnette » qui met en avant les contenus éditoriaux de la revue.
- **Le portail des arts de la marionnette (PAM)** : THEMAA est partenaire fondateur depuis 2009 du portail des arts de la marionnette porté par l'Institut International de la Marionnette. Ses archives numériques y ont été versées et chaque trimestre le journal Manip y est mis en ligne.